ADRESSE

DES GARDES-NATIONALES DE BEAUVAIS, A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Présentée le 22 juin 1792, l'an 4e de la liberté.

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Cm
FRC
348

REPRÉSENTANS DE LA NATION,

Nous n'avons pu résister au desir de vous offrir notre hommage.

La Municipalité de Beauvais nous envoie pour ramener, sous notre escorte, quatre pièces de canon, que la Commune destine à repousser les ennemis de la Patrie.

Un Négociant de Bulles, M. Caron, a donné *Pétition*. N°. 49.

1200 liv. pour en fabriquer un cinquième ; les Citoyens et Citoyennes de Beauvais se sont empressés de fournir le surplus. Car nous voulons tous la Liberté.

Nous avons nommé celui-ci, *l'Ami de la Constitution.*

Soyez sûrs, qu'avec eux et nos piques, nous rendrons bon compte des amateurs des deux Chambres, et de tous ceux qui voudroient porter atteinte à cette Constitution que nous avons juré de maintenir.

LÉGISLATEURS !

Soyez calmes au milieu des orages. C'est à nous à vous en garantir.

Dictez ces Lois qui doivent assurer notre bonheur, et nous vous répondons de leur entière exécution.

Le District de Beauvais présente des Administrateurs et des Municipalités Patriotes ; 12,500 hommes forment la Garde Nationale.

Faut-il aider nos Frères de Paris ? dites un mot, nous volons à vos ordres.

Suivent les Signatures, au nombre de 133.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE. 1792.